

Journée d'accueil étudiants M1 2nd degré et CPE



**Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Dijon**



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mardi 01 septembre 2026



M1
Mardi 01 septembre
Sur le site Dumont : 09 h – 12 h
Accueil en amphithéâtre S. Paty en deux temps
9 h 15 – 10 h 45 groupe A en amphithéâtre et groupe B avec le responsable de parcours 11 h – 12 h 30 groupe B en amphithéâtre et groupe A avec le responsable de parcours
Groupe A : Anglais, Espagnol, EPS, CPE et Éducation musicale
Groupe B : Histoire-Géographie, Physique Chimie, Éco-gestion, Lettres modernes, SVT, SES, SII, Mathématiques, PLP et Prof. Documentaliste.
Début des EDT disciplinaires l'après-midi
Organisation spéciale de la <u>rentrée avec le responsable de parcours</u> pour les parcours physique-chimie, SES, PLP, SVT (accueil en amphithéâtre avec le groupe A ou B inchangé) : PC : le jeudi 3 septembre à 12h30 au lycée EIFFEL SES : le mardi 01 septembre 13h30 à Dumont PLP : le jeudi 10 septembre à 9h30 CPE : le mardi 1^{er} septembre 13h45 à 15h15 à Dumont SVT : le jeudi 3 septembre 8h à Dumont Éducation musicale : le jeudi 03 septembre à 09 h à Dumont

INSPE de Dijon : 4 départements et 1 laboratoire

INSPE Académie de Dijon

4 départements

MEEF

Métiers de
l'éducation et de la
formation

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Recherche en
éducation

IUP DIDEROT

Ingénierie des
métiers de la
formation et de
la culture

CIPE

Centre
d'innovation
pédagogique et
d'évaluation des
enseignements.

**+ 1 laboratoire
de recherche**

IREDU

Institut de
recherche sur
l'éducation

Pour préparer aux métiers de l'enseignement et de l'éducation, le département MEEF de l'INSPE de Bourgogne offre dans ses masters MEEF :

4 mentions en formation initiale et continue

- Master M2E 1er degré
→ Professeur des Écoles
- **Master M2E 2nd degré**
→ **Professeur de Collège et Lycée général ou professionnel**
- **Master M2E CPE**
→ **Conseiller Principal d'Éducation**
- Master MEEF pratique et ingénierie de la formation
→ Accompagnement et Analyse de Pratique Professionnelle (2A2P)
→ Enseignement et Besoins Educatifs Particuliers (EBEP)

INSPE : département MEEF

Direction

Co-directeur second degré

Julien Mugnier

julien.mugnier@ube.fr

Responsable formation 2nd degré

Estelle Vallet-Santamaria

estelle.vallet-santamaria@ube.fr

Service administratif formation et scolarité

scolarite2d@ube.fr

Responsable du service

Claire Vanesse-Urbain

Coordination 2nd degré : Nathalie Buchillot

ORGANISATION POUR SUIVI ADMINISTRATIF :

Disciplines concernées	Gestionnaire de scolarité
M1 + M2 : CPE – Prof Doc – SVT - SES	Sonia RUIZ  03.80.39.35.77  sonia.ruiz@ube.fr
M1 + M2 : Éco-gestion – Lettres Modernes – Physique-Chimie – Éducation Musicale - SII	Patricia FERROTTI  03.80.39.35.90  patricia.ferrotti@ube.fr
M1 + M2 : EPS – Histoire-Géo – Anglais – Espagnol - Mathématiques	Sébastien FINOT  03.80.39.35.92  sebastien.finot@ube.fr
Tous statuts / toutes disciplines & DIU et Temps Plein & discipline PLP M1/M2	Nathalie BUCHILLOT  03.80.39.38.13  nathalie.buchillot@ube.fr

Pour correspondre avec la scolarité, merci d'utiliser l'adresse suivante :
scolarite2d@ube.fr

Dans l'objet du mail : MERCI de commencer par identifier votre statut.

Exemple : M1 – Motif du message ou M2 – Motif du message ou DIU – Motif du message

Vous indiquez obligatoirement vos nom/prénom et votre discipline dans votre signature.

Informations :

La scolarité est située sur le campus

5 boulevard Gabriel (place Érasme), bâtiment SVTE, rez-de-chaussée, aile sud.

Une permanence est organisée sur le site Dumont, tous les MERCREDIS

Les bureaux sont FERMES au public tous les VENDREDIS, sauf sur rendez-vous.

RESPONSABLES DE PARCOURS INSPE

Parcours	Nom du Responsable M1		Nom du Responsable M2
Anglais	Frédérique Lamblot		Pauline Papa
Documentaliste	Étienne Boggio		
Sciences de gestion	Dominique Laurence		
Education musicale	Nadège Lemonnier		
EPS	Aurélie Varot		Sébastien Delarche
Espagnol	Elsa Lang Ripert		
Histoire Géographie	Caroline Guerin		
Lettres	Marie-Odile Contzler		Bruno Cardi
Mathématiques	Anne-Laure Thiel		Julien Mugnier
Physique- chimie	Estelle Bailly		
SES	Estelle Vallet-Santamaria		
SVT	Sandrine Esquirol-Paquerot		
Sc et Technologies	Jean-Christophe Chardigny		
CPE	Amélie Duguet		Delphine Van-Wetter

Point sur les inscriptions administratives

Comment participer ?



 Copier le lien de participation



Allez sur wooclap.com

Entrez le code
d'événement dans le
bandeau supérieur

Code d'événement

KDMKQER

Remarque : tous les étudiants en M1 paient les droits d'inscription à l'UBE, mais les élèves fonctionnaires (M1 M2E lauréats) ne sont pas soumis à la CVEC (a contrario des non lauréats).

Formation M1 M2E : un référentiel de compétences

Formation des enseignants

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation

NOR : MENE1315928A

arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013

MEN - DGESCO A3-3

- **Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.**
- **Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.**
- **Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.**
- **Coopérer au sein d'une équipe**
- **Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées**

Formation M1 M2E : un référentiel de formation (réforme 2025)

Arrêté du
fixant le cadre national des masters enseignement et éducation

NOR : ESR2532714A

II. Master mention « enseignement et éducation professorat du second degré »

Le parcours de master destiné aux lauréats des concours de recrutement titulaires d’une licence est organisé en quatre blocs de formation, complétés par des enseignements spécifiques et un stage en responsabilité, conformément au tableau ci-dessous.

Blocs du master	Volume horaire	Crédits ECTS
Bloc 1 - Maîtriser et enseigner la (ou les) discipline(s) scolaire(s)	480 heures (62 %)	58 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves	120 heures (15 %)	15 ECTS
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d’éducation	100 heures (13 %)	12 ECTS
Bloc 4 - S’engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures (11 %)	12 ECTS
Stage en responsabilité du M2		20 ECTS
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3 ECTS
ADAPTATION À CHAQUE TERRITOIRE DE 10 % (ajustement possible entre les blocs)		
TOTAL (hors stages)	780 heures	120 ECTS

III. Master mention « enseignement et éducation conseiller principal d’éducation »

Le parcours de master destiné aux lauréats des concours de recrutement titulaires d’une licence est organisé en quatre blocs de formation, complétés par des enseignements spécifiques et un stage en responsabilité, conformément au tableau ci-dessous.

BLOCS DU MASTER	Volume horaire et ratio associé	Crédits ECTS
1 – Organiser la vie scolaire de l’établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages.	400h (52 %)	45 ECTS
2 –Adapter sa pratique professionnelle au contexte d’exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous.		
3 – Agir dans le cadre des principes du service public d’éducation	150 h (19 %)	20 ECTS
4 – S’engager dans une démarche de développement professionnel	150h (19 %)	20 ECTS
Stage en responsabilité de seconde année de master		20 ECTS
Langues vivantes étrangères (niveau B2)		3 ECTS
ADAPTATION LOCALE DANS LA LIMITE DE 10 % (ajustement possible entre les blocs)		
TOTAL (hors stages)	780h	120 ECTS

Formation M1 M2E

**Une approche par compétence des formations de l'INSPE
précisé dans des descriptifs disponibles en ligne sur le site
de l'INSPE**



Maquette du Master M2E (530 h M1 + 250 h M2)

Blocs réforme	Heures et ECTS*	Compétences	M1	M2	Compétences	M1	M2	Compétences	M1	M2
Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage à l'école primaire	480 heures et 58 Ects* + 3Ects LV	ENSEIGNER - SEQUENCER	26 ECTS	18 ECTS	EVALUER	7 ECTS	4 ECTS	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B1 stage	3 ECTS	5 ECTS
			273h (1D) /265h (2D)	87h (1D) / 71h (2D)		40h (1D) / 50h (2D)	20h (1D) / 30h (2D)		40h (suivi de stage, groupe prépa et analyse)	
		LVE B2	24h en 2D et 20h en 1D							3 ECTS
Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice	120h et 15 Ects*	FACILITER les apprentissages	4 ECTS	4 ECTS	ACCOMPAGNER le parcours	2 ECTS	2 ECTS	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B2 stage	3 ECTS	3 ECTS
			50h	50h		10h	10h			
Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	100 heures et 12 Ects*	EDUQUER	3 ECTS	3 ECTS	COOPERER/ COMMUNIQUER avec	2 ECTS	2 ECTS	FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B3 stage	2 ECTS	2 ECTS
			40h	30h		20h	10h			
Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel	80 heures et 12 Ects*	COLLABORER entre pairs	1 ECTS	4 ECTS	MOBILISER le Numérique	2 ECTS		FAIRE PREUVE de REFLEXIVITE B4 mémoire	5 ECTS	10 ECTS
			20h	10h		20h			27h + 1h de suivi en M1 et 2h de suivi en M2	

Macro-compétences M2E

**ENSEIGNER-
SÉQUENCER**

Didactique
des SES

ÉVALUER

ÉDUQUER

**FACILITER
les
apprentissages**

**ACCOMPAGNER
le parcours**

**COOPÉRER-
COMMUNIQUER
avec**

**COLLABORER
entre pairs (?)**

**MOBILISER
le numérique**

**FAIRE PREUVE
de RÉFLEXIVITÉ**



Formation Master M2E 2nd degré

Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

ENSEIGNER et SÉQUENCER
ÉVALUER

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

COMMUNIQUER en LVE

Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice

ACCOMPAGNER le parcours

FACILITER les apprentissages

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUIQUER

COOPÉRER / COMMUNIQUER

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel d'enseignement-apprentissage

COLLABORER entre pairs

MOBILISER le numérique

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Formation Master M2E 2nd CPE

Bloc 1 - Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des situations d'enseignement-apprentissage

CONCEVOIR et ANIMER
ÉVALUER

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

COMMUNIQUER en LVE

Bloc 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice

PRENDRE EN CHARGE
(collectivement et individuellement)

FACILITER les apprentissages

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Bloc 3 – Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

ÉDUIQUER

COOPÉRER / COMMUNIQUER

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

Bloc 4 - S'engager dans une démarche de développement professionnel d'enseignement-apprentissage

COLLABORER entre pairs

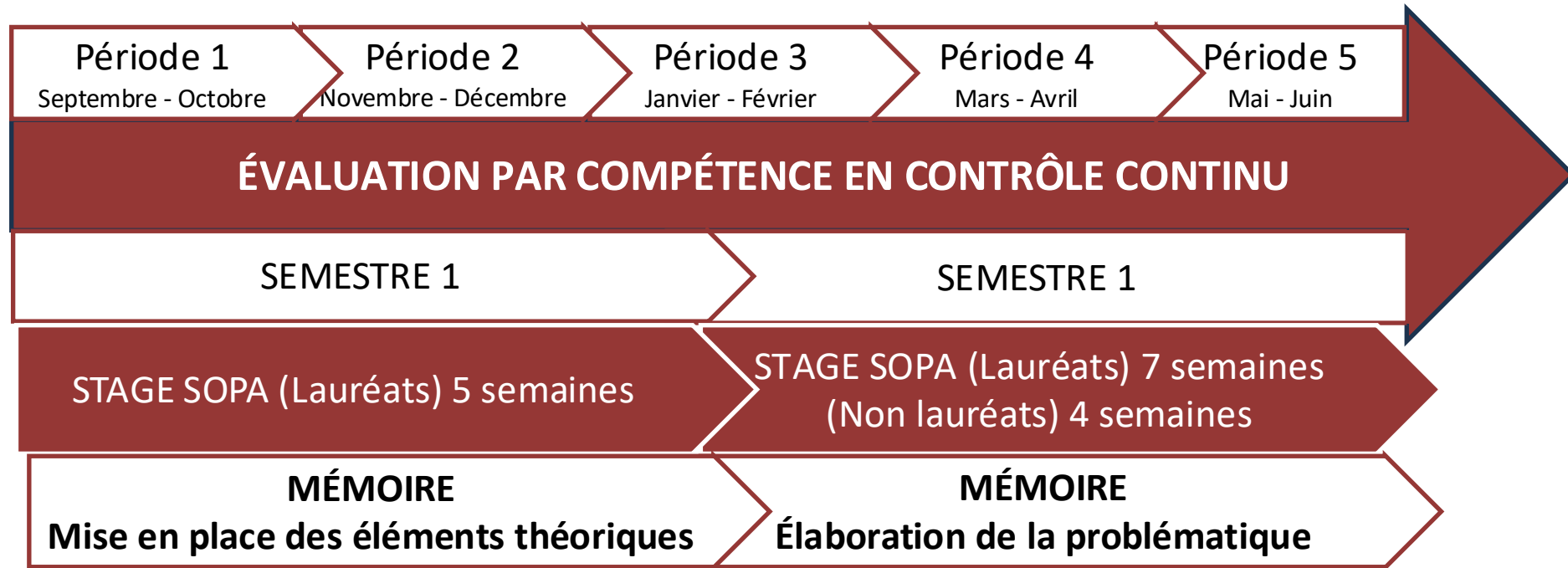
MOBILISER le numérique

FAIRE PREUVE DE RÉFLEXIVITÉ

ÉVALUATION

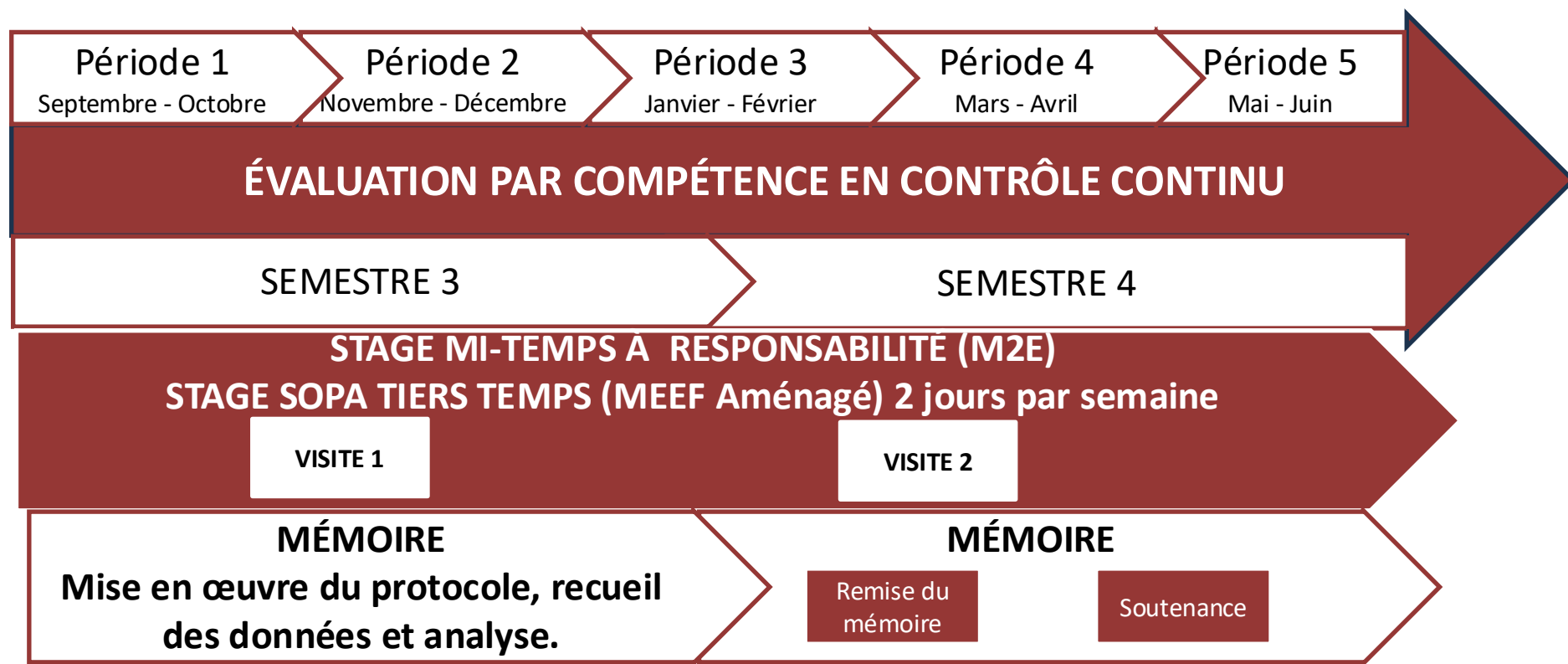
- Évaluations certificatives par compétence à l'aide de tâches simples et de tâches complexes pour chacune des compétences.
- Évaluation tout au long de l'année en CC Intégral.
- 5 Niveaux d'acquisition (0 à 4)
=> **Niveau 2 minimum sur chaque compétence** pour valider l'année de master
- **Pas de session 2** mais possibilité d'une seconde chance (Décision du conseil de mention).
- Un travail sur le mémoire dès l'année de M1 (niveau 2 minimum attendu)

L'ANNÉE DE MASTER 1 M2E



ATTENTION : le redoublement en M1 n'est pas de droit

L'ANNÉE DE MASTER 2 M2E et MEEF aménagé



Le redoublement en M2 est de droit

Formation Transversale

- Place importante du tronc commun => culture commune à tous les professeurs et CPE
- Tous les mercredis et certains vendredis
- En dehors des périodes de stage massé.

ATTENTION (aux lieux & horaires =>  **ADE**)

Formation Transversale S1

Les mercredis et vendredis (9h 30 - 12h 30 & 13h30 - 16h30)

(pour les blocs de 3 heures à Dumont)

UE1 Concevoir mettre en œuvre et évaluer

Ec2 : Comprendre et poser les fondations conceptuelles et éthiques de l'évaluation (6 h CM et 17 h TD)

(sauf pour CPE : 6 h CM et 6 h TD)

Référent : Sidonie Vacher



ÉVALUER

UE2 Adapter sa pratique professionnelle

**Ec5 : Découvrir les parcours éducatifs
(Cours spécifique pour le parcours PLP)**

Référent : Frédérique Lamblot



**ACCOMPAGNER
LE PARCOUR DE
L'ÉLÈVE**

Formation Transversale S1

UE2 Adapter sa pratique professionnelle



FACILITER
LES
APPRENTIS
SAGES

Ec6 : Comprendre le développement et les mécanismes d'apprentissage de l'adolescent pour adapter l'enseignement

Référent : Lucie Corbin (24 h CM)

UE3 Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale



ÉDUIQUER

- Ec7a : Enseigner et transmettre les valeurs et principes de la République pour former à la citoyenneté
6 h CM et 6 h TD
- Ec7b : Inscrire son action pédagogique dans le cadre institutionnel, juridique et déontologique. 3 h CM et 6 h TD

Formation Transversale S1



COOPÉRER /
COMMUNIQUER

UE3 Agir dans le cadre de la communauté professionnelle et du service public de l'éducation nationale

- Ec8a : Communiquer dans une logique de coéducation avec les élèves et les familles 3 h TD
- Ec8b : Coopérer en équipe et en réseau partenarial au service des parcours des élèves. 6 h TD

UE4 S'engager dans une démarche de développement professionnel

Ec9 : Entrer dans une dynamique de formation et de conception collective pluridisciplinaire

Référent : Etienne Boggio. (4 h TD)



COLLABORER
ENTRE PAIRS

Formation Transversale S1

UE4 S'engager dans une démarche de développement professionnel

Ec10 : Recherche et mémoire (cadre théorique)

Référent : (2 h CM 4 h TD 4 h TP)



Ec11 : Développer une culture numérique « métier », en comprendre les enjeux et les principes

Référent : Nicolas Laruelle (4 h TD)



Formation Transversale S1

- Planning sur le site de l'INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/Masters 2nd degré
> Info dès aujourd'hui

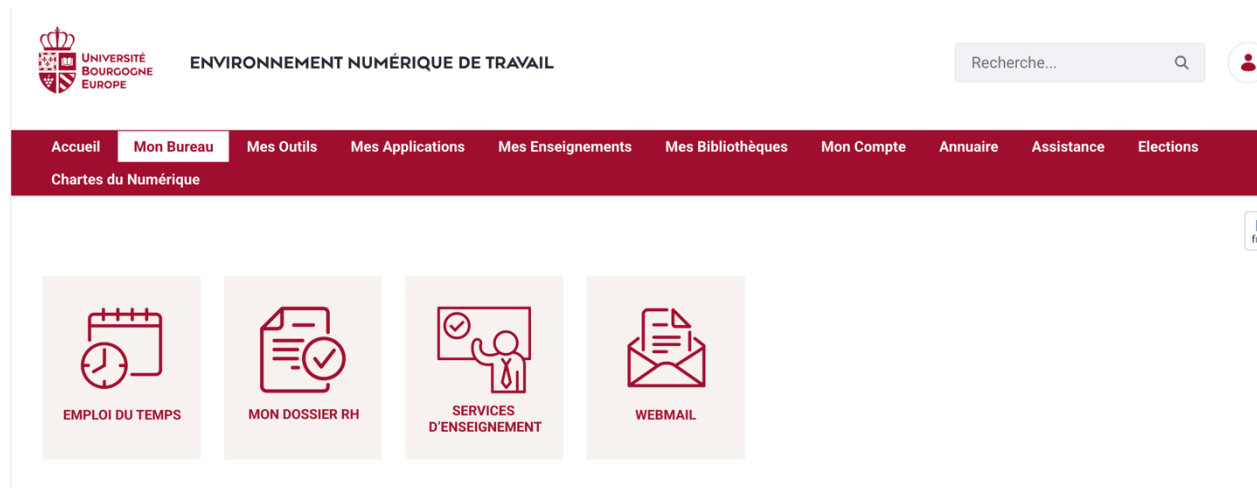


- 1^{er} cours transversal le 02 septembre CM à 09h30 Amphi Eicher RDC du pole AAFE

Formation Transversale

Emploi du temps

- Planning sur ADE (accès via ENT uB)



- Groupes sur le site de l'INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/Masters 2nd degré

Emploi du temps – Différents groupes

- **Groupes de CM :**
 - **CM A :**
Elèves fonctionnaires (statut M2 M2E)
Pour les M1 non lauréats (disciplines non EPS) : de M.ABDALLAH Abdillah à M.FALL Abdourahmane
Pour les M1 non lauréats en EPS : de Mme BARRAND Flora à M.MAILY Léandre
 - **CM B :**
pour disciplines non EPS de M.FALL Abdourahmane à Mme ZOMINY Clara
pour les EPS de M.MARLOT Hugo à M.WALLET Emmanuel
- Groupes de TD → groupes de TP
- Groupes de langue vivante

Formation Transversale

Calendrier des Tâches complexes

M1 Calendrier des Tâches complexes 2025-2026

Épreuves d'admissibilité Concours M2

Épreuves d'admission concours M2

Stage Période 1

Du 17/10/25 au
14/11/25

Stage Période 2

Du 16/01/26 au
01/03/26

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

Juillet

Communiquer

Maîtrise langue française
/numérique TC le 13/05 après-midi

Évaluer

TC à rendre avant le
08/05

Eduquer

TC le 29/05 matin

Faire preuve de réflexivité

Écrit réflexif à rendre sur
PLUBEL avant le 03/04

Communiquer en LV

TC le 13/05 après-midi

Faire preuve de réflexivité

réflexion à rendre avant le
18/05

Faciliter

TC le 29/05 matin

Se Former/Coopérer

TC Oral le 05/06

Conseil de
Mention
16/06/26

Jury annuel
07/07/26

Secondes chances Entre le
18/06 et le 01/07

Attention ! l'année n'est pas terminée car que les épreuves de seconde chance ne sont pas passées

Cours INSPE (sur le site de Dumont ou sur le campus)

Enseignements disciplinaires :

- Dumont

Enseignements transversaux :

- Campus ou Dumont pour les CM
- Dumont pour TD et TP

STAGES

(12 semaines en tout pour les élèves fonctionnaires)

Stage d'observation et de pratique accompagnée

Objectifs du stage : permettre la découverte d'un contexte professionnel et pratiquer une alternance « conception - mise en œuvre - analyse de pratique » pour aller vers une autonomie progressive.

Semestre 1 :

5 semaines du 05/10/26 au 11/12/26

Semestre 2 :

7 semaines du 11/02/27 au 14/05/27

- Les étudiants dans les classes d'un professeur/CPE d'accueil
- Ils sont suivis par un formateur INSPE
- Dispositif de préparation et d'analyse de stage par groupe de 4 à 6 étudiants
- CRS

STAGES

(4 semaines en tout pour les **non lauréats**)

Stage d'observation et de pratique accompagnée

Objectifs du stage : permettre la découverte d'un contexte professionnel et pratiquer une alternance « conception - mise en œuvre - analyse de pratique » pour aller vers une autonomie progressive.

Semestre 2 :

M2E Non lauréats du concours

4 semaines du 05/04/27 au 14/05/27

- Les étudiants en binôme, dans les classes d'un professeur/CPE d'accueil
- Ils sont suivis par un formateur INSPE
- Dispositif de préparation et d'analyse de stage par groupe de 4 à 6 étudiants
- CRS

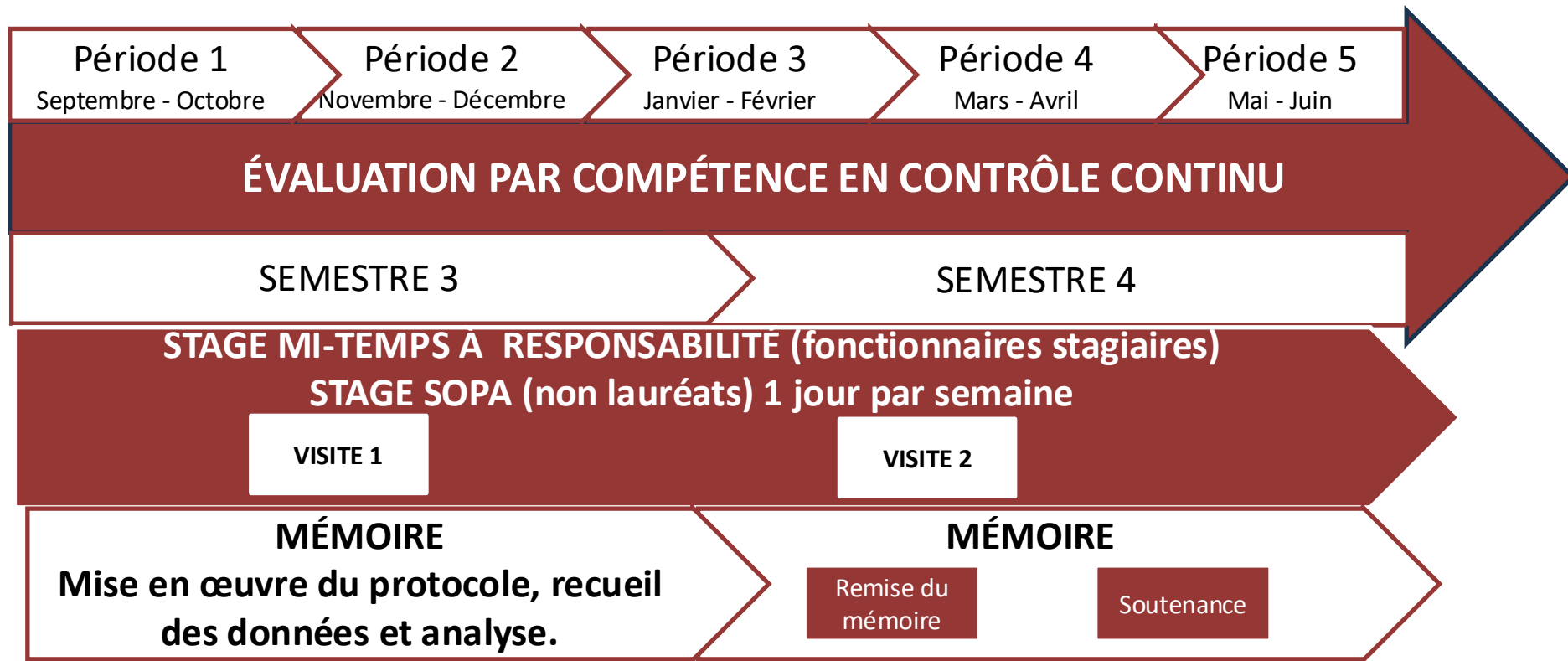
Calendrier scolaire 2026-2027 Stage des M1

 Jour de stage pour les lauréats (libéré pour les non lauréats)

 Jour de stage pour les lauréats et les non-lauréats

2026					2027							
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
1 Sa	1 Ma	1 Je	1 Di Toussaint	1 Ma	1 Ve Jour de l'an	1 Lu	1 Lu	1 Je	1 Sa Fête du Travail	1 Ma	1 Je	
2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu	2 Me	2 Sa	2 Ma	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	
3 Lu	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Je	3 Di	3 Me	3 Me	3 Sa	3 Lu	3 Je	3 Sa	
4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Ve	4 Lu	4 Je	4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	
5 Me	5 Sa	5 Lu	5 Je	5 Sa	5 Ma	5 Ve	5 Ve	5 Lu	5 Me	5 Sa	5 Lu	
6 Je	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Di	6 Me Épiphanie	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je Ascension	6 Di	6 Ma	
7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Lu	7 Je	7 Di	7 Di	7 Me	7 Ve	7 Lu	7 Me	
8 Sa	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Lu	8 Lu	8 Je	8 Sa Fête de la Victoire	8 Ma	8 Je	
9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu	9 Me	9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	
10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Je	10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	
11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me Armistice	11 Ve	11 Lu	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	
12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je	12 Sa	12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	
13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Di	13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	
14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa	14 Lu	14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me Fête nationale	
15 Sa Assomption	15 Ma	15 Je	15 Di	15 Ma	15 Ve	15 Lu	15 Lu	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	
16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu	16 Me	16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di Pentecôte	16 Me	16 Ve	
17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Je	17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu Lundi de Pentecôte	17 Je	17 Sa	
18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Ve	18 Lu	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	
19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je	19 Sa	19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	
20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Di	20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	
21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Lu	21 Je	21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	
22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Ma	22 Ve	22 Lu	22 Lu	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	
23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu	23 Me	23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	
24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Je Réveillon de Noël	24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	
25 Ma	25 Ve	25 Di Passage à l'heure d'hiver	25 Me	25 Ve Noël	25 Lu	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	
26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je	26 Sa	26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	
27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Di	27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	
28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Lu	28 Je	28 Di	28 Di Dimanche de Pâques	28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	
29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Ma	29 Ve		29 Lu Lundi de Pâques	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	
30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu	30 Me	30 Sa		30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	
31 Lu		31 Sa		31 Je Saint-Sylvestre	31 Di		31 Me		31 Lu		31 Sa	

L'ANNÉE DE MASTER 2 M2E



Le redoublement en M2 est de droit

Évaluations des formations du Master

CPER (conseil de perfectionnement)

1. Ils concernent les grands domaines disciplinaires et se réunissent deux fois dans l'année.
2. Y sont représentés : responsables (UFR, INSPE) des formations (disciplinaires, transversales), des représentants du rectorat, des enseignants et des étudiants (M1 & M2)
3. Permet de faire un bilan et de réfléchir collectivement à des évolutions des formations

Assiduité des élèves fonctionnaires

Les droits et obligations du stagiaire, agent public

Vous êtes fonctionnaires stagiaires avec des droits et des obligations.

☐ Droits :

- ☐ Prétendre à une rémunération après service fait
- ☐ A des congés (maladie, maternité ou paternité, congé parental le cas échéant, etc...).

☐ Obligations :

- ☐ Accomplir votre service dans le/les établissement(s) dans lesquels(s) vous êtes affecté(s)
- ☐ Suivre les formations à l'INSPE
- ☐ Respecter les règles déontologiques dans l'exercice de vos missions (dignité, impartialité, intégrité, probité, neutralité et respect du principe de laïcité)

Division des personnels enseignants

Assiduité obligatoire : les absences en formation INSPE doivent être justifiées dans un délai de 48h par mail à scolarite2d@ube.fr
Ce qui ne dispense pas de prévenir les formateurs concernés par les absences.

(Ne concerne pas les congés de type maladie, maternité ... qui doivent être transmis directement à l'INSPE sans ce formulaire)

Site
INSPE/SCOLARITÉ/MEEF/MASTER
2NDDegré/Documents
administratifs



AUTORISATION D'ABSENCE

La demande doit parvenir auprès du service scolarité de l'INSPE (scolarite2d@inspe.u-bourgogne.fr) au moins 8 jours avant la date de l'absence accompagnée de(s) justificatif(s)

NOM : Prénom :

Discipline :

Établissement de stage le cas échéant :

Autorisation d'absence de droit :

- ☐ Participation à un jury de cour d'assises
- ☐ Autorisation d'absence à titre syndical
- ☐ Examen médical obligatoire (lié à la grossesse, surveillance annuelle de prévention)

☐ Autre :

Autorisation d'absence facultative :

- ☐ Pour garde d'enfant malade
- ☐ Evènement familial (mariage, PACS, décès...)
- ☐ Fêtes religieuses

☐ Autre :

Du..... au.....

Fait à : le :

Signature de l'intéressé(e) :

Avis de l'INSPE :

- ☐ Favorable
☐ Défavorable

Motivation (obligatoire si avis défavorable) :

Assiduité et gestion des absences des M1 M2E non lauréats

Conformément au référentiel LMD, l'assiduité sera vérifiée dans toutes les disciplines par le biais de feuilles d'émargement (TD et TP). Il ne sera pas possible de signer la feuille en cas d'oubli a posteriori.

Les règles de gestion de l'assiduité seront mises en ligne sur le site de l'INSPE-Département MEEF.

Tous les mois, l'INSPE fait remonter les états de présence au CROUS pour les boursiers.

Pour les enseignements portés par l'INSPE, les justificatifs d'absence doivent être transmis à l'INSPE (contact administratif) dans un **délai de 48h à compter de la fin de l'absence. L'Inspé ne sera pas en mesure de traiter les justificatifs fournis hors délais. Risque : apparaître absent injustifié sur la matière et donc défaillant au M1.**

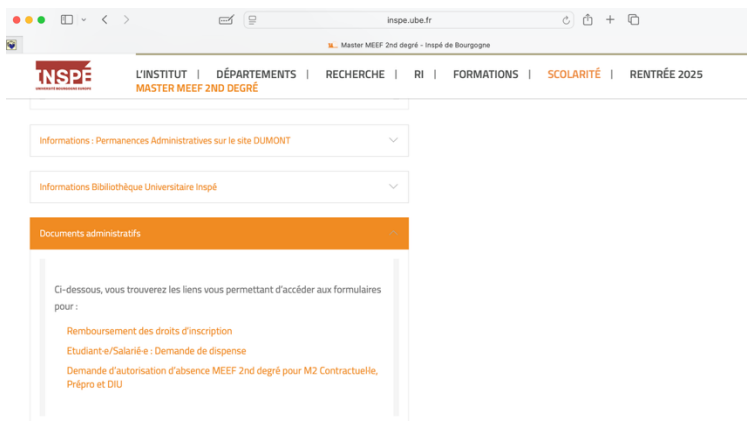
Les répartitions dans les groupes doivent être respectées et donc pas de changement pour convenance personnelle ou à l'initiative de l'étudiant :

- salles réservées en fonction des capacités d'accueil
- feuilles d'émargement établies selon les groupes et **changements sans justification considéré comme une absence injustifiée**
- L'articulation des contenus de cours est étudiée en fonction des groupes. Tout changement entraîne pour l'étudiant un risque de perdre des informations pédagogiques

Assiduité et gestion des absences des étudiants non lauréats salariés

Les étudiants salariés (> 10 heures par semaine) peuvent demander une dispense d'assiduité, qui sera examinée sur la base de leur contrat de travail et pourra leur permettre d'obtenir des dispenses de cours et/ou l'envoi de convocations pour les examens.

Les demandes de dispenses d'assiduité doivent être envoyées à la scolarité avant la fin septembre pour les étudiants dont le contrat débute ou est en cours à la rentrée, et peuvent doivent être sollicitées tout au long de l'année si l'étudiant signe un contrat en cours d'année.



Site de l'Inspe / scolarité/meef2D

Référénte handicap

Difficultés et/ou besoin d'aménagement des cours
et/ou des examens pour des raisons de santé

- Dès la rentrée ou en cours d'année
- Permanent ou temporaire

Si vous avez des questions, besoin d'aide,
d'accompagnement :

Erika.godde@ube.fr

Pole AAFE – bureau 210

Aménagements



Démarches à faire rapidement
pour une prise en compte dans
le contrôle continu

Possibilité d'aménagement
provisoire (1ère inscription UBE)
=> contacter scolarité
et/ou ref handicap

<https://www.ube.fr/etudier-en-situation-de-handicap/es-demarches/>

Atypie Friendly

- **C'est quoi ?**

- Un dispositif de soutien aux étudiants atypiques : TSA, TDAH, DYS...
- Un espace d'écoute et d'échanges pour mieux comprendre les besoins spécifiques.
- Une démarche collective qui implique étudiants, enseignants et personnels.
 - Objectif : favoriser la réussite académique, le bien-être et l'inclusion

Action étudiants :

- Sensibilisation (ciné-débats, forums, conférences, podcasts...)
- Accompagnement individuel
- Questions et orientation (association, santé...)
- Ressources (plans, kit de survie...)
- Bulles TND (concernés, proches, ou juste intéressés)
 - Espace bienveillant de dialogue, de partage, d'information
 - Tous les 15 jours sur le campus
 - Format tournant : comprendre, s'outiller, partager

Contact et informations :

- erika.godde@ube.fr (INSPE)
- thomas.weyrich@ube.fr (Atypie)



<https://www.ube.fr/etudier-en-situation-de-handicap/atypie-friendly-a-luniversite-bourgogne-europe/>

Référent harcèlement

Nouvelle adresse générique qui permet d'instruire les signalements pour harcèlement ou toute autre forme de discrimination ou VSS

signalement.vss.rps@ube.fr

Référent VSS et QVT pour les bâtiments Gabriel et Dumont : sebastien.finot@ube.fr

L'objectif du réseau des référent·es consiste à écouter les personnes en souffrance à les accompagner vers les services support en garantissant des délais moindres.

Mise en garde





L'Espace Numérique Informatique et Digital à l'INSPÉ de Dijon est constitué de deux espaces équipés de matériels numériques adaptés à diverses situations de formation, mis à disposition des formateurs et des étudiants sous diverses modalités d'utilisation.



Accessible aux étudiants

- o Accompagnés d'un formateur dans le cadre d'une formation.
- o En présence d'un responsable numérique dans les temps libres de cours.

Emprunts de matériels

- o Les matériels transportables (Visualiseurs, classes tablettes, caméras, ...) peuvent être empruntés pour une durée limitée à 15 jours sous conditions de réservation

Pour avoir accès aux espaces et aux matériels vous devez en faire la réservation sur le portail applicatif :

<https://annuaire.inspe.u-bourgogne.fr/portail/> rubrique « Outils »

Inscription à l'université

- **Date limite : le 11/09/2026 au plus tard**
- Pas d'inscription = pas de convention de stage, interdit d'examens
- Les étudiants rencontrant des difficultés techniques sont invités à demander un RDV en présentiel par mail à scolarite2d@ube.fr en indiquant en objet « **M1 DEMANDE RDV IA + le nom du diplôme** ».
Un RDV sera fixé sur la chaîne d'inscription sur le campus – bâtiment Gabriel sans doute sur des heures de cours mais il ne pourra pas être proposé mieux. Le mail de convocation reçu fera office de justificatif d'absence en cours.
- A partir de début octobre : envoi des informations uniquement sur votre boîte mail uB qui doit être active ! L'activation dépend de votre inscription. L'Inspé ne communiquera que sur votre **boîte mail UBE**.

ATTENTION : ne pas s'inscrire en tant que fonctionnaire-stagiaire !

Tâches Complexes

Informations pratiques (lieu, date, horaire) aux M1 :

- Calendrier sur le site de l'Inspe MEEF 2D
- Envoi par mail personnalisé pour les étudiants salariés

Pour les enseignements transversaux (communs à toutes les disciplines) :

- Remise des travaux/devoirs :
 - Tout devoir remis hors délai sera refusé.
 - Tout **devoir non rendu** est considéré comme une absence injustifiée et **entraînera une défaillance** sur l'unité d'enseignement (UE) concernée et donc un échec en M1.
 - Lorsque l'évaluation consiste à rendre un travail par voie électronique, le seul mode de dépôt dématérialisé autorisé est le dépôt via la plateforme **Plubel (seule preuve recevable de dépôt)**. A défaut, les travaux seront considérés comme non rendus et l'étudiant sera déclaré défaillant sur l'enseignement concerné. Les devoirs envoyés par les étudiants par mail au correcteur ne seront en aucun cas considérés comme des devoirs officiellement remis.

Scolarité du MEEF second degré

Connectez-vous régulièrement sur le site de l'INSPE – Département MEEF !

Présence à Dumont

Bureau 2nd degré salle 55 en face de la salle 53.

Affichage dates et heures sur la porte du bureau (à consulter en cas de modification)

RAPPEL - Votre adresse mail : pensez à activer votre messagerie uB !

A partir du 1^{er} octobre, nous ne communiquerons plus que via votre adresse mail étudiante UBE ! Pensez à activer votre adresse @ube après votre inscription !

- Utilisation de sondages via certaines applications pour les stages M1 ou les répartitions dans certains enseignements en cours d'année qui utilisent votre adresse UBE
- limite le risque d'erreurs

PLUBEL

- Accès par l'ENT / Mes enseignements / PLUBEL
- Première connexion obligatoire pour activer l'accès à PLUBEL avant le 1^{er} octobre.

Rentrée 2026-2027

- Du lundi au jeudi de 7h45 à 19h

Pré-fermeture du bâtiment à partir de 18h00

- Le vendredi de 7h45 à 18h30

Pré-fermeture du bâtiment à partir de 17h30

Ouverture du site

Ouverture exceptionnelle à partir de 7h30 pendant la
période hivernale

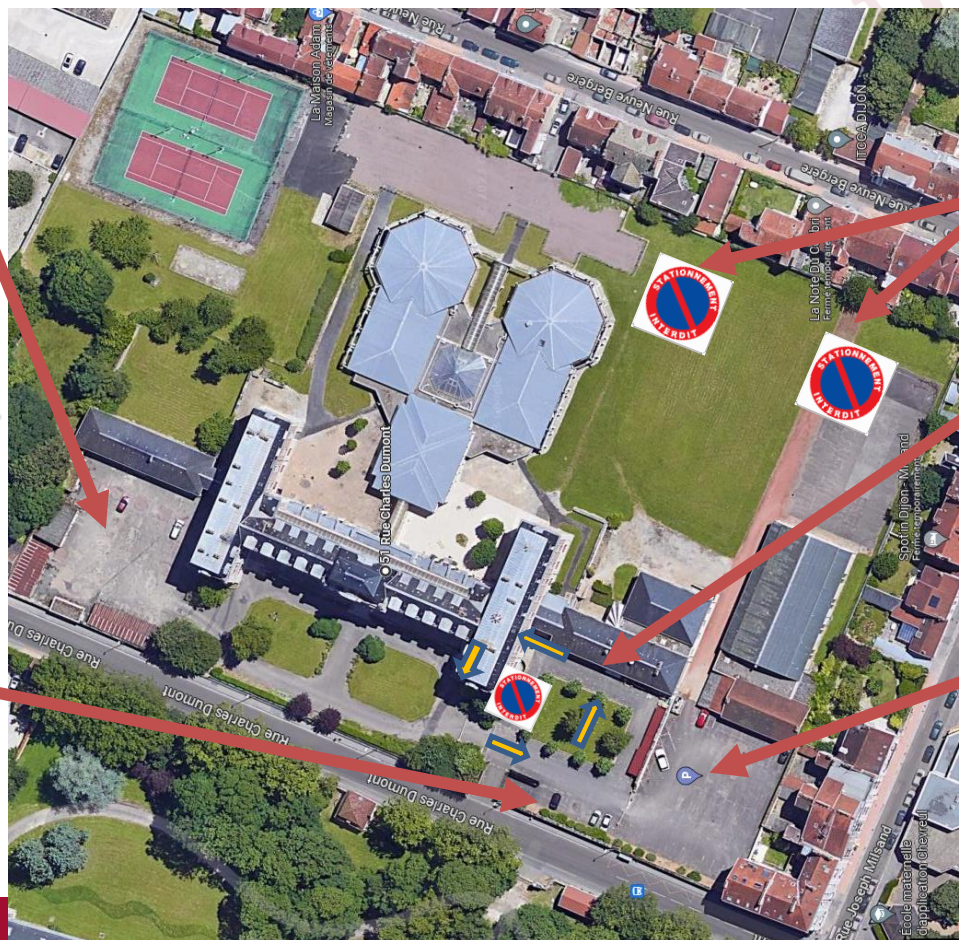
(du 2 novembre 2026 au 19 mars 2027)



Parking **réservé** avec
accès
Personnel administratifs
et
techniques/Enseignants

Sécurité-stationnement

Parking pour les
extérieurs (invités,
étudiants..)



En dehors du site :
stationnement gratuit
face au lycée Castel, Rue
Mozart

Zone **réservée** aux
activités sportives

Circulation
fournisseurs pour les
livraisons

Parking **réservé** avec
accès
enseignant + ouverture
exceptionnelle pour
CPE-M1/M2-AED

Santé sécurité au travail

- **Le registre de santé sécurité au travail** est situé à l'accueil et a pour vocation à déclarer tout signalement que vous jugez utile à porter à la connaissance du service Prévention, Sécurité et Qualité de Vie au Travail (ex. : malaise, harcèlement...)-

Le registre ne doit pas mentionner de nom de personne.

- **Sauveteurs secouriste au travail au sein de l'INSPE :**

Eric Gouvernet-agent de maintenance

Sylvie Tillier-agent d'accueil

Virginie Beaumont-gestionnaire (bureau 12)

Ridah Charhabil–cuisinier

Alberto Garcia-bibliothécaire

Protéger Alerter-secourir

En cas de malaise

1. Appeler le 15 ou le 112
2. Donner adresse/Nom/Prénom
3. Prévenir l'accueil et un sauveteur secouriste

Un local infirmerie est situé dans la salle des enseignants.

En cas d'alarme incendie

1. Je sors de l'établissement
2. Je me dirige vers l'un des points de rassemblement (Parking/ou Portail côté bibliothèque)
3. J'attends l'autorisation pour entrer à nouveau dans l'établissement

Cas d'attaque extérieure

- J'évalue et adapte ma situation (je sors de l'établissement ou je me confins ou je fais face)
- Je préviens les forces de l'ordre (Police 17 ou 114 par sms)

Abonnez-vous aux alertes SMS de l'Université

Utilisez les issues de secours uniquement en cas d'évacuation ; vérifiez la fermeture des portes derrière vous.

Ne pas stationner devant les issues de secours pour permettre aux services de secours d'intervenir. (ambulance, SAMU, pompiers..)

Alerte SMS

L'Université est équipée d'un système d'alerte par SMS

Il permet, aux personnes inscrites, de recevoir un SMS avec des consignes appropriées en cas d'événement grave, accidentel ou malveillant.

La procédure d'inscription est gratuite, rapide et ouverte à tous.

- Il faut se connecter à l'ENT
- Rubrique "Mon compte"
- Cliquer à droite sur "Mon compte SESAME"
- Puis sur l'onglet informatique "Compte informatique"
- A "Voulez-vous recevoir des alertes SMS" mettre "Je souhaite recevoir des alertes SMS"
- Rentrer son numéro de téléphone dans "Téléphone mobile pour les alertes SMS"

Voulez-vous recevoir des alertes SMS ? * :

[Mentions d'information](#)

☐ Je souhaite recevoir des alertes SMS

! L'UBE communique via ce service des messages d'information à ses personnels et ses étudiants en cas de crise majeure (sécurité, incident, accident, attentat...). Le numéro de téléphone que vous indiquez pour ce service ne pourra en aucun cas être utilisé à d'autres fins, ni partagé ou cédé.

Téléphone mobile pour les alertes SMS * :

[Mettre à jour mes informations](#)

- Ce système ne fonctionne que si le plus grand nombre de personnels et étudiants sont inscrits, nous comptons donc sur chacun d'entre vous pour vous inscrire mais également pour sensibiliser et mobiliser les personnes autour de vous.



Sécurité de vos comptes numériques

L'Université Bourgogne Europe vous invite fortement à activer votre authentification multifacteur (MFA) afin de sécuriser l'ensemble de vos données et de vous permettre d'accéder aux services numériques de l'université.

Méthode via le lien :

[Activer son authentification multifacteur - Assistance Numérique](#)

En cas de difficultés, votre contact :
Le service informatique de l'INSPE
Nicolas Laruelle



Adresse :

6A rue recteur Marcel Bouchard 21000 Dijon

Horaires : Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h et le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h

Téléphone : [03-80-39-51-53](tel:03-80-39-51-53)

Mail : medecine-preventive@u-bourgogne.fr

*Santé
Le service de santé
étudiante à l'Université*

Santé-numéros utiles

NUMEROS UTILES			
SANTE MENTALE	Prévention SUICIDE	3114 (7j/7 et 24h/24) Ou 01 45 39 40 00 (7j/7 et 24h/24)	L'appel est gratuit et confidentiel, Écoute anonyme des personnes confrontées au suicide.
	VIOLENCES NUMERIQUES	3018	Numéro national pour les jeunes victimes de violence numérique (harcèlement sur Internet/réseaux sociaux)
	ETUDIANTS EN SOUFFRANCE	0 805 23 23 36 Ou via l'appli Asso SPS (7j/7 et 24h/24)	Ecoute anonyme et gratuite par des psychologues pour les étudiantes et les étudiants préoccupés par un avenir incertain, la solitude, l'isolement, la précarité.
	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE/CRO IX ROUGE	0 800 858 858 du lundi au vendredi 9h19h, samedi dimanche 12h-18h	Soutien psychologique pour toute personne ressentant le besoin de parler (solitude, dépression, violence, addictions...), par des bénévoles formés, service anonyme et gratuit
	SOS AMITIE	09 72 39 40 50 Permanence d'écoute téléphonique 24h/24 et 7j/7 09 72 39 40 50	service d'écoute bienveillant, gratuit, anonyme et confidentiel destiné à ceux qui, à un moment de leur vie, traversent une période difficile.
	FIL SANTE JEUNES	0 800 235 236 Tous les jours de 9h à 23h	Service d'écoute anonyme et gratuit pour les 12-25 sur les thèmes de la santé, de la sexualité, de l'amour, du mal être...

NUMEROS UTILES

VIOLENCE	VIOLENCES FEMMES	3919	Info numéro d'écoute national
	JEUNES VIOLENCE ECOUTE	0 808 807 700	
	CAP ECOUTE	04 72 33 34 35 Du lundi au vendredi de 9h à 21h	Violences, agressions
ADDICTION	TABAC INFO SERVICE	0 825 309 310 ou 3989 Du lundi au samedi de 8h à 20h	www.tabac-info-service.fr
	DROGUES INFO SERVICES	0 800 23 13 13 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ECOUTE CANNABIS	0 980 980 940 7j/7j de 8h à 20h	www.drogues.gouv.fr
	ALCOOL INFO SERVICE	0 980 980 930 de 8h à 21h	Appel non surtaxé https://jeunes.alcool-info-service.fr
	ECOUTE ALCOOL	0 811 91 30 30 7j/7j de 14h à 2h	www.drogues.gouv.fr
	JOUEURS ECOUTE INFO SERVICE	0 974 75 13 13 7j/7 de 14h à 2h	joueurs-info-service.fr

Santé-numéros utiles



La restauration à l'INSPE
Réouverture prévisionnelle
Entre le 8 et le 14 septembre
2026

Le restaurant de l'INSPE n'est pas affilié au CROUS => pas de tarif boursier, ni repas à 1 euro

Il est interdit de manger dans les salles de cours.

Les salles dits hors-sacs sont l'atrium et le foyer étudiants

Tarif étudiants : 4,50 euros le repas

Vente de tickets : à l'unité ou en nombre au bureau 11

- Lundi-mercredi-jeudi : 8h35-12h15
- Mardi : 08h35-11h30/14h-16h30
- Pas de vente le vendredi

Pas d'inscription

Le menu est susceptible d'être modifié pour éviter le gaspillage et selon la disponibilité auprès des fournisseurs.

Modalité de paiement : Espèce, chèque, CB (à privilégier)

Ouverture du self : 11h45-13h

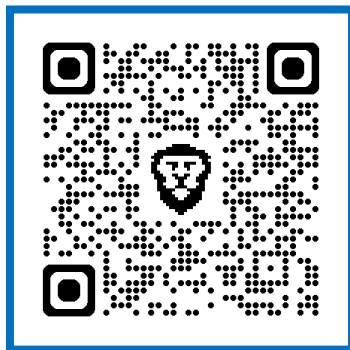
CONSULTATION DES MENUS

Affichage sur le site de l'INSPE

(Onglet Site INSPE Départementaux/Site Dijon/Menu restauration)

ou

QR Code



Master M2E
Professorat du second degré



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Présentation BU INSPÉ UBE

✧ BU INSPÉ Dijon ✧

Pré-rentree M2E / INSPÉ uBE

Août / septembre 2026

Présentation BU INSPÉ

Pré-rentree M2E (2026)

La **BU INSPÉ**, BU du **Pôle Documentation** de l'Université Bourgogne Europe

Mêmes outils, mêmes services que dans les autres BU des campus UBE.

La BU INSPÉ compte **4 implantations départementales** :

- BU INSPÉ **Auxerre** (89)
- BU INSPÉ **Dijon** (21)
- BU INSPÉ **Mâcon** (71)
- BU INSPÉ **Nevers** (89).

Seule la BU INSPÉ Dijon propose de la documentation 1^{er} **et** 2nd degrés.

Les ouvrages de la bibliographie propre au **concours CPE** y sont disponibles.



OUTILS COMMUNS des BU uBE

❑ Portail des BU uBE

Pour tout savoir sur les bibliothèques,
la documentation
et les services proposés.



❑ TriBU

Moteur de recherche des BU uBE



- **EMPRUNTER**
- **SE CONNECTER au site des BU uBE**

- ❑ Carte pour **emprunter** dans les BU ?
 - ⇒ C'est la **carte étudiant.e** ou **professeur.e** ou **CPE stagiaire**
= carte **multi-services uBE**.

Idem pour les DIU.

NB : Carte provisoire établie en BU si obtention tardive de la carte étudiant.e / stagiaire UBE.

- ❑ **Connexion au site des BU uBE**

Vos **identifiants ENT uBE** sont vos identifiants d'accès

- à votre messagerie @etu.ube.fr
- à votre **compte-lecteur**
- aux **ressources numériques** sur abonnement BU.



The screenshot shows the 'SERVICE CENTRAL D'AUTHENTIFICATION' page of the Université Bourgogne Europe. At the top is the university's crest and name. Below the title, there are two input fields: 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe'. A red 'CONNEXION' button is positioned below the password field. At the bottom, there is a link that says 'Mot de passe oublié ?' with a key icon. The page is flanked by two small images: a campus view on the left and a building on the right.



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

BU INSPÉ Dijon



BU INSPÉ Dijon

❑ Une équipe de 6 personnes à votre service.

- Responsable : Leïla Arkab
- Equipe : bibliothécaires
et professeure-
documentaliste

❑ Une bibliothèque universitaire spécialisée en enseignement-éducation :

- ouvrages pédagogiques et didactiques
- annales - préparation CRPE et CAPES
- bibliographie CPE
- manuels scolaires 1^{er} et 2nd degrés
- revues pédagogiques et scientifiques
- livres jeunesse





BU INSPÉ Dijon... en pratique

☐ Modalités de prêt



☐ Horaires d'ouverture



Horaires habituels d'ouverture :	
Lundi	8h30 - 18h
Mardi	8h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 18h
Jeudi	8h30 - 18h
Vendredi	8h30 - 17h



BU INSPÉ Dijon implantée dans l'atrium
du site INSPÉ MEEF Dumont (en face de l'amphi).

BU INSPÉ Dijon : documentation et services

❑ Des ressources imprimées

et numériques (Cairn, Numérique Premium, Numilog etc...) pour

- documenter ou compléter vos cours INSPÉ
- préparer vos stages, votre travail en établissement scolaire
- accéder à la documentation pertinente pour (pré-)mémoire ou TSNR

❑ Des modalités pratiques pour une organisation facile

- On peut emprunter dans une BU, rendre dans une **autre** BU (ex. prêt en BU Droit-Lettres et retour à la BU INSPÉ)
- Prêts entre sites (**PES**) possibles entre sites distants UBE, avec retrait dans « votre » bibliothèque de référence
- Prêt entre bibliothèques (**PEB**) possible entre BU au niveau national, avec retrait en BU Droit-Lettres ou BU Le Cortex.
- **Copieur** disponible à la BU INSPÉ Dijon, géré avec carte multi-services uBE, comme dans les autres BU (à créditer en ligne)





La BU INSPÉ impliquée dans la vie du site : pour se détendre aussi !

❑ Jeux de société et petits équipements

- Acquis par la BU
- **Jeux de société** : prêt pour jouer sur place, dans le bâtiment
... ou le temps d'une soirée (retour le lendemain)
- **Ardoises / Chargeurs USB / Plaids** : prêt sur place

❑ Matériel pour jeux extérieurs

- Acquis via soutien CEVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)
sur dossiers portés par le service Gestion du site INSPÉ Dumont
- Raquettes et balles : **tennis de table / baby-foot**
- Jetons pour **Puissance 4** (géant)
- Kits de **Badminton / Jazzminton**

ESPACE DÉTENTE
BU INSPÉ DIJON

BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

À DISPOSITION :

PUZZLE
DESSIN
JEUX DE SOCIÉTÉ

ARDOISES
CHARGEURS USB-C
PLAIDS

MAIS AUSSI...

RAQUETTES ET BALLES DE
TENNIS DE TABLE
BALLES POUR LE BABY-FOOT
JETONS POUR LE PUISSANCE 4
JUMBEE, BADMINTON,
JAZZMINTON

LAISSEZ-VOUS TENTER !!





BU INSPÉ & FORMATIONS INSPÉ

- ❑ L'équipe des formatrices et formateur BU INSPÉ intervient dans les formations M2F
 - M1 : B4 EC 3.4.1.a Faire preuve de réflexivité / Recherche et mémoire
 - ⇒ 2h TP Recherches et ressources bibliographiques (S1)
pour préparer sélections bibliographiques et revue de la littérature du pré-mémoire.
- ❑ Numérique éducatif : Éducation aux médias et à l'information (EMI)
 - M2 : B3. Eduquer Ec7.1.
 - ⇒ 3hTD / Développer l'esprit critique des élèves : Information et désinformation



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Présentation BU INSPÉ
Pré-rentree M2E (2026)



BU INSPÉ Dijon... en évolution !

❑ En 2026/2027 : améliorer encore l'accueil !

Durant cette année universitaire,
la configuration des collections et des espaces sera nouvellement aménagée,
pour mieux vous accueillir.

N'hésitez pas à nous solliciter quand un document reste « introuvable » !



BIBLIOTHÈQUES
UNIVERSITAIRES
UNIVERSITÉ
BOURGOGNE EUROPE

Toute l'équipe BU INSPÉ Dijon est à votre service
pour vous accompagner dans votre parcours de formation
en matière documentaire.

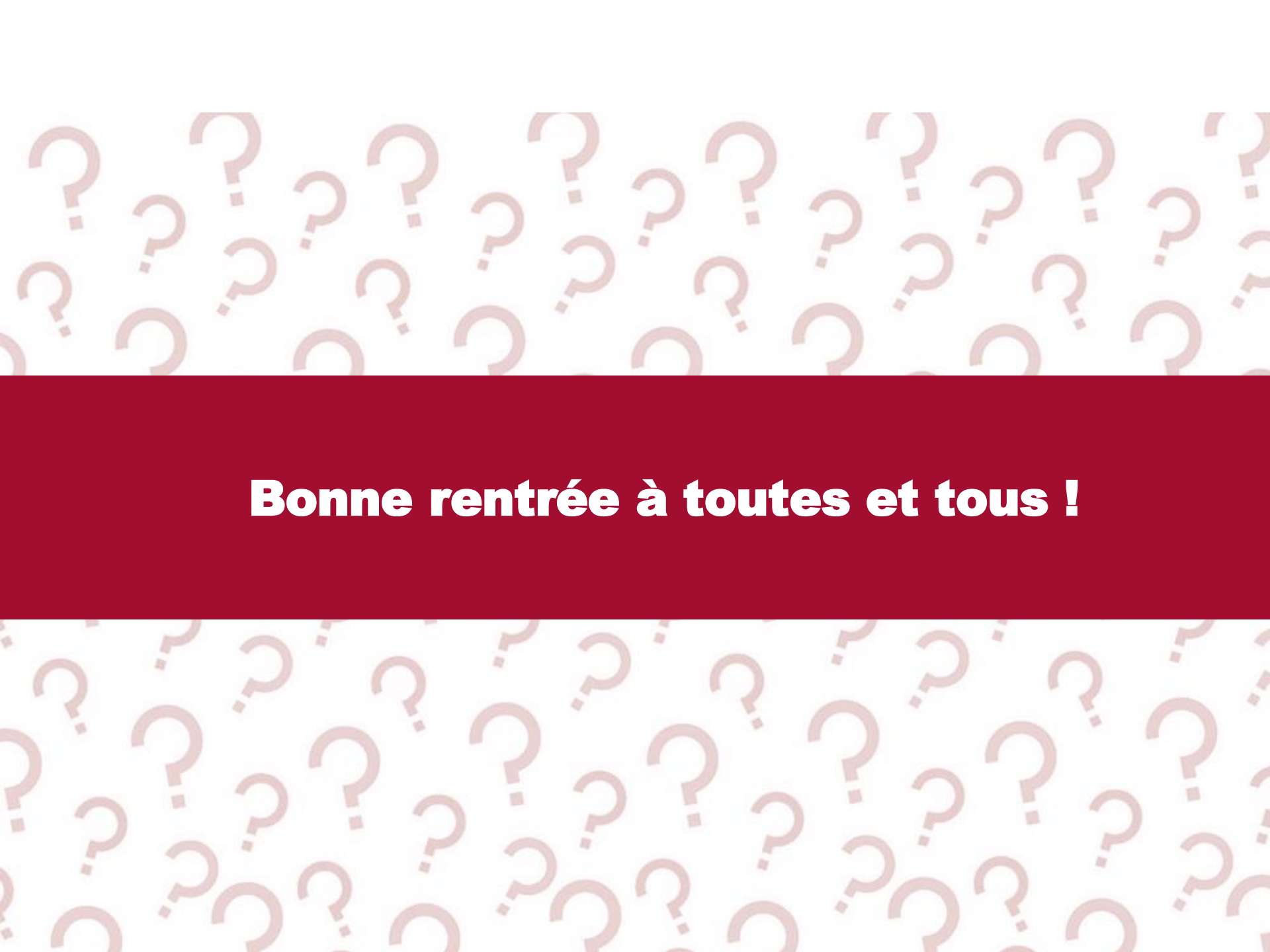
Nous contacter

- par mél : bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr
- par téléphone : 03 80 67 09 45

Suivre nos actualités

- sur le site des BU uBE : bu.u-bourgogne.fr
- Instagram  bibliothequesub





Bonne rentrée à toutes et tous !

RDV tout à l'heure dans votre salle !

**Service Formation INSPE-Bureau 2nd
degré
Université de Bourgogne
6 boulevard Gabriel
Bâtiment Gabriel
Bureau R14**